



MINISTÈRE
DU TRAVAIL, DE LA SANTÉ,
DES SOLIDARITÉS
ET DES FAMILLES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

5 novembre 2024

Colloque « Attirer vers les métiers du social ? »

Préfiguration de l'Institut National
du Travail Social (INTS)

Compte-rendu des ateliers et des tables rondes
organisés le 5 novembre 2024, au palais d'Iéna à Paris

L'Institut national du travail social (INTS) sera créé en 2025

La mission de préfiguration de l'INTS, rattachée à la direction générale de la cohésion sociale (DGCS), a organisé le 5 novembre 2024 un colloque intitulé « Attirer vers les métiers du social ? Préfiguration de l'Institut national du travail social », qui s'est tenu au conseil économique, social et environnemental (CESE) à Paris. Ce colloque s'inscrit dans la poursuite des consultations conduites par la mission de préfiguration avec les représentants du secteur du travail social (plus de 160 personnes ont été rencontrées depuis mars 2024).

Centré sur la question des métiers, en lien avec les missions de ce futur institut, le colloque a permis de mettre en évidence les attentes et les propositions des participants. En matinée, les participants ont travaillé en ateliers, afin de consolider les contenus prévus des 3 missions de l'INTS. L'après-midi, après restitution des ateliers, deux tables-rondes en plénière ont fait réagir des personnalités aux thématiques de l'attractivité des métiers du social.

Des professionnels du social, des représentants d'associations, de syndicats, de fédérations, d'établissements sociaux et médico-sociaux, d'écoles de formation, des responsables administratifs, élus départementaux, chercheurs, enseignants et étudiants se sont répartis parmi les 3 ateliers proposés. 180 personnes ont participé à ces travaux le matin et environ 300 personnes ont assisté aux tables rondes de l'après-midi (en présentiel et distanciel).

Les trois interventions à ce colloque de Paul Christophe, ministre des Solidarités, de l'Autonomie et de l'Égalité entre les femmes et les hommes, Charlotte Parmentier-Lecocq, ministre déléguée chargée des Personnes en situation de handicap et Agnès Canayer, ministre déléguée chargée de la Famille et de la Petite Enfance, ont confirmé l'ambition de créer l'Institut National du Travail Social en 2025.

Les missions de l'INTS

Le gouvernement a annoncé la création de l'Institut national du travail social (INTS) à la remise des travaux du livre blanc sur le travail social, le 5 décembre 2023. Les précédentes Ministres ont missionné Anaïs Bréaud, administratrice de l'Etat, pour une mission de préfiguration de cet organisme, avec l'appui de la direction scientifique confiée à Cyprien Avenel, conseiller expert pour le travail social à la DGCS.

La mission de préfiguration a identifié trois principales missions pour le futur Institut :

Organiser une session annuelle des hautes études du travail social et de la cohésion sociale, pour sensibiliser et former un public de cadres publics et privés aux questions du social ;
Soutenir la recherche et le développement des connaissances sur le travail social et les politiques sociales, afin que ces travaux irriguent encore davantage les métiers du social ;
Constituer un lieu ressource destiné aux professionnels et étudiants, formateurs et employeurs, pour encourager les échanges entre eux ainsi qu'avec la recherche, et promouvoir des pratiques professionnelles.

Avec ces 3 missions, l'INTS a vocation à rendre plus visible et à valoriser le travail social, dans un contexte de crise aigüe d'attractivité des métiers de la cohésion sociale.

Synthèse de l'atelier 1 : La fonction centre de ressources

Atelier animé par Nathalie LATOUR, directrice générale de la Fédération des Acteurs de la Solidarité (FAS) et Anais BREAUD, préfiguratrice de l'INTS, Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS)

Les participants ont rappelé le contexte du travail social, avec la baisse des effectifs dans les écoles de formation, les difficultés de recrutement, la dégradation des conditions de travail, l'émergence de l'intérim, la part de charge administrative grandissante et une perte de sens ressentie collectivement. Ils ont exprimé leurs attentes à l'égard de l'INTS.



© Crédits photos : Ministères sociaux / DICOM / Cedric Buffkens / SIPA

Un lieu ressources pour tout le secteur social

Parmi les trois missions de l'INTS, la constitution d'un lieu ressources pour tout le secteur social pourrait avoir pour objectif d'être un lieu carrefour, favorisant le dialogue réflexif entre les métiers du social, les réseaux de professionnels et d'employeurs.

Il s'agirait d'un espace, y compris dématérialisé, permettant de faire évoluer les problématiques professionnelles, les enjeux territoriaux et les pratiques. C'est un public large qui doit être visé : les personnes accompagnées, les travailleurs sociaux, l'encadrement et les employeurs, les écoles de formation, associations, collectivités territoriales, organismes ministériels, publics et privés, les représentants des salariés, les universitaires, chercheurs et étudiants. Afin de toucher ce public large, le centre de ressources de l'INTS pourrait être conçu, tout à la fois, comme un lieu national identifié et un vecteur d'actions hors les murs. Dans cette perspective, il permettrait, d'une part, de recenser et mieux diffuser les ressources existantes (une forme d'annuaire) ; d'autre part, de proposer aux acteurs une plate-forme d'échanges professionnels, avec des déclinaisons par besoins des différents publics / par thématiques transversales / par métiers / par territoires.

Une fonction annuaire

Pour ce qui concerne la fonction annuaire, un noyau dur d'informations pourrait être constitué d'une forme de valorisation des données existantes déjà mises en ligne par d'autres : le centre de ressources par cette forme d'annuaire recenserait les différents producteurs de données, en renvoyant vers leurs propres sites.

Cette fonction de valorisation de l'existant suppose une veille permanente et des mises à jour au long cours par des partenariats avec d'autres : fédérations, grands organismes du secteur, partenaires sociaux, écoles de formation et laboratoires universitaires. En ce sens, le centre de ressources pourrait également, dans une certaine mesure, servir de fonction d'observatoire en diffusant des données et des enquêtes en lien avec la recherche, la contribution des OPCO, de la DREES, DARES et autres partenaires.

Une plateforme dématérialisée

Une plateforme dématérialisée pourrait être une des traductions concrètes d'un centre de ressources : il a été suggéré qu'elle puisse adapter ses réponses selon les différents publics auxquels l'INTS s'adressera (jeunes / étudiants / professionnels des différents secteurs d'intervention / cadres / élus locaux...) et selon les territoires (région, département ...).

Il a été suggéré que le centre de ressources puisse aussi fournir des informations spécifiques, par exemple à propos des formations pour les travailleurs sociaux, et les aides possibles pour le financement de ces formations, ou encore des informations sur les passerelles, et réorientation au sein du travail social.

A aussi été évoqué le besoin d'un accompagnement, opérationnel et financier, pour les stages et les apprentissages au sein des ESMS, sources de difficultés récurrentes pour les étudiants. L'INTS ne pourra certes pas répondre à tous les sujets, mais son rôle pourrait déjà consister à orienter vers les bons interlocuteurs.

La détermination des besoins des professionnels et futurs professionnels (étudiants), s'agissant de cette fonction de plate-forme en ligne, pourrait passer par la constitution de groupes utilisateurs.

Un ancrage territorial

Cependant, la plateforme numérique n'est pas suffisante : selon les participants, une animation territoriale apparaît incontournable en présentiel, afin de favoriser des échanges de pratiques entre professionnels à l'échelle nationale et/ou régionale et ainsi produire de l'innovation sociale. La mise en réseau notamment entre élus, et entre structures et élus, pourrait encourager les projets communs.

Dans cette perspective, la pertinence et l'impact réel de la fonction centre de ressources pourraient conduire à proposer un ancrage fort du centre national de ressources dans les territoires locaux. L'INTS doit améliorer la visibilité et la valorisation du travail social dans les territoires. On peut ainsi imaginer des partenariats avec des interlocuteurs locaux pour organiser des manifestations décentralisées, qui pourraient être labellisées INTS (journées d'études, colloques, séminaires de travail...), et adaptées aux besoins des collectivités co-organisatrices localement, autour des problématiques de la crise d'attractivité des métiers du social. Les thématiques traitées pourraient être centrées sur des sujets relevant des pratiques professionnelles avancées et des méthodes innovantes de développement social.

L'INTS pourrait mettre en visibilité des expériences de terrain, des témoignages de professionnels et de personnes accompagnées, qui donnent envie de s'engager dans les métiers du social tout en luttant contre les stéréotypes de genre étant donné la féminisation massive du secteur. Il pourrait communiquer en « vulgarisant » du contenu sur les réseaux sociaux pour atteindre les jeunes et le grand public. L'organisation d'une journée annuelle du travail social a également été suggérée dans ce but.

Plusieurs points de vigilance ont été soulevés : l'INTS ne peut pas être un simple annuaire, il doit porter des actions concrètes sur le terrain (avec les partenaires locaux, les centres de ressources déjà existants...) et mobiliser les réseaux vers plus de transversalité et de visibilité. L'INTS pourrait indiquer des lignes directrices et des priorités, tout en facilitant les marges d'initiative au plan local.

Synthèse de l'atelier 2 : Le soutien à la recherche, pour attirer vers les métiers du social

Atelier animé par Evanne JEANNE-ROSE, membre du CESE au titre de la cohésion sociale et territoriale et vie associative, et Cyprien AVENEL, conseiller-expert pour le travail social à la DGCS et chargé de la direction scientifique de la préfiguration INTS.

© Crédits photos : Ministères sociaux / DICOM / Cedric Buffkens / SIPA



Cet atelier a mis en lumière un vif intérêt des participants pour la mission de « soutien à la recherche ». Il a réuni de nombreux chercheurs universitaires et des organismes scientifiques, mais aussi des établissements de formation en travail social (EFTS) avec leurs directions « recherche », des doctorant.e.s et post-doctorant.e.s, avec une panoplie élargie des acteurs du secteur (Régions de France, conseils départementaux, métropoles, acteurs de la santé, de l'ESS, de l'animation, du handicap,

de l'insertion et du logement, représentants syndicaux de salariés, associations et fédérations nationales, comité locaux du travail social et du développement social, organismes de sécurité sociale et travailleurs sociaux).

Un atelier inédit par sa composition, décroisée, riche de réflexions croisées sur le travail social et la recherche. Sans être exhaustif, on peut souligner les points saillants et de convergence des débats :

Un vecteur de connaissances et d'attractivité

Le soutien aux activités de recherche et à la diffusion de ses résultats a été défini comme un vecteur de l'attractivité du travail social, face à des enjeux sociaux et sociétaux de grande ampleur, à l'intersection de nombreuses politiques publiques.

L'évolution des problématiques sociales et environnementales et des besoins des populations appellent un apport des sciences humaines et sociales pour comprendre leurs conséquences sur le travail social. La recherche donne du sens aux finalités de l'action publique, aux mutations de l'accompagnement et du système de formation initiale et continue.

En ce sens, l'INTS est attendu dans son rôle de soutien à la production des connaissances, en ciblant notamment les jeunes chercheurs, les collaborations interdisciplinaires et celles comportant une dimension internationale. Un conseil scientifique pourrait contribuer à définir des thèmes de recherche prioritaires.

De façon complémentaire, les démarches de « recherche-action » sont plébiscitées car elles favorisent des alliances renforcées entre chercheurs, formateurs, gestionnaires des politiques publiques, travailleurs sociaux et personnes accompagnées. Le travail social pourrait davantage être nourri par l'articulation de la recherche académique, des savoirs professionnels et des savoirs expérimentaux.

L'INTS offrirait ainsi au secteur du travail social un levier stratégique et de financement pour structurer peu à peu un corpus scientifique interdisciplinaire, en mobilisant des instruments incitatifs (appel à projet de recherche, contrats doctoraux, contrats post-doctoraux, prix de thèse...) et en associant université et école de formation (et aussi les employeurs).

Une fonction de « passeur » et de transférabilité entre la recherche et le terrain

L'atelier a souligné le manque de visibilité et de lisibilité des travaux scientifiques. L'INTS doit dès lors jouer un rôle essentiel de connexion et de passerelle entre la recherche, l'intervention sociale et la formation, afin de diffuser, en les rendant accessibles, les résultats de la recherche. Les actions de valorisation et de médiation scientifique peuvent être au cœur de la mission « centre de ressources » de l'INTS. Ce projet implique également de positionner l'INTS à l'interface des territoires et de l'international.

L'alliance du secteur professionnel avec les laboratoires universitaires pourrait être notamment facilitée par les inflexions récentes du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (MESR) en faveur du rapprochement entre science et société civile (label « Science avec et pour la société » -SAPS- par exemple) ou encore par la possibilité pour les écoles de travail social d'obtenir la qualification d'établissements d'enseignement supérieur privé d'intérêt général (EESPIG).

Renforcer la fonction recherche des EFTS

La réussite de cette stratégie, comme cela a été fortement souligné, implique un renforcement de la fonction recherche au sein des EFTS, car les pôles de recherche, quand ils existent, reposent le plus souvent sur des unités petites. Les EFTS sont en butte à un « plafond de verre » qui limite sérieusement les possibilités de déployer des partenariats de recherche. Toutefois, l'atelier révèle en même temps une disponibilité réelle et convergente des acteurs universitaires et du secteur professionnel à faire bouger les lignes dans le contexte inédit de crise d'attractivité, afin de transformer la donne.

Une implication nécessaire des employeurs

A quoi bon former des chercheurs reconnus et légitimes, si ces derniers ne trouvent pas de débouchés professionnels (peu de postes à l'université) ? Si l'on encourage des doctorats, c'est non seulement pour produire des connaissances nouvelles indispensables au secteur professionnel, mais c'est aussi pour offrir aux employeurs des professionnels de haut niveau avec les compétences requises pour porter, en interne, la fonction recherche (avec des études, des recherches-action et des évaluations) et en externe, le lien de coopération avec les laboratoires universitaires et les acteurs de l'observation sociale.

Dès lors que l'attractivité du travail social s'envisage avec la valorisation des activités de recherche et la diffusion des connaissances, le débat de l'atelier a porté sur la pertinence de la création d'un cursus disciplinaire autonome de travail social dans le champ des sciences humaines et sociales (une section propre du Conseil national des universités). De nombreux pays européens l'ont déjà fait. La perspective à moyen terme d'une discipline académique avec le « doctorat travail social » en ligne de mire pourrait produire un effet de renouvellement et un appel d'air du secteur et des métiers. Elle implique toutefois des prérequis, comme l'assise d'un corpus scientifique interdisciplinaire connecté réellement avec l'université.

Synthèse de l'atelier 3 : La session nationale d'auditeurs, un cycle des hautes études du travail social et de la cohésion sociale ?

Atelier animé par Jérôme VOITURIER, directeur général de l'UNIOPSS et Amaury VILLE, ancien secrétaire général du Haut Conseil du Travail Social (HCTS)

Trois anciens auditeurs d'une « session nationale » spécifique ont présenté concrètement le format et les objectifs de ce type de démarche formative : celle de l'Institut des hautes études de la Protection Sociale (IHEPS), de l'Institut des Hautes études de l'éducation et de la formation (IH2EF) et de l'Institut des Hautes études de Défense Nationale (IHEDN). Ce dernier, créé en 1936, est le « modèle » historique, qui a été depuis plus ou



moins dupliqué par d'autres instituts nationaux. L'objectif était de proposer un cycle plutôt tourné vers l'extérieur du monde « fermé » de la Défense nationale pour ouvrir la boîte noire vers la société et expliquer ses fondamentaux, ses finalités, son fonctionnement et ses moyens. Il s'agit d'une « fonction vitrine » qui vise à faire connaître et « donner à voir ».

Une fonction « vitrine »

Dans cette lignée, avec la création d'un cycle des « hautes études du travail social et de la cohésion sociale », l'INTS aurait pour ambition d'ouvrir et de décloisonner les thématiques sociales, de « former » les auditeurs aux métiers du travail social. L'objectif principal consisterait à valoriser et à faire rayonner les métiers et les politiques sociales, avec un cycle orienté vers l'extérieur du monde du social, une vitrine, pour sortir au moins partiellement le travail social d'une relative « insularité ».

Par ailleurs, il a été question dans cet atelier d'incarner une « doctrine » des finalités des politiques de solidarité. L'idée est de faire connaître le travail social au-delà du champ du travail social, de sensibiliser un public de décideurs et d'experts.

Un public mixte

Selon les participants de cet atelier, le public visé, parmi les auditeurs de cette session annuelle, pourrait être constitué de cadres du public et du privé dont une part importante ne serait pas déjà familière des politiques sociales, aux côtés d'autres déjà experts de la matière. Pour monter des promotions pertinentes, il est important d'avoir des publics différents du fait des adhérences avec les sujets intéressant le travail social : éducation nationale/enseignement supérieur, champ de la santé, du logement et de l'emploi, magistrature mais également partenaires sociaux, élus, journalistes, professionnels de terrain et personnes accompagnées.

Dans cette lignée, il a été soulevé la possibilité d'établir un critère géographique afin d'obtenir une bonne représentation de la diversité du territoire. L'enjeu serait ainsi de composer des promotions équilibrées, notamment entre les femmes et les hommes, en mêlant les publics. Une question est soulevée à propos du secteur lucratif : faut-il ouvrir la session à, par exemple, des promoteurs qui cherchent à investir dans des logements inclusifs ?

Un format pédagogique « sur mesure » et ancré dans le réel

Au niveau de l'organisation pédagogique, les participants n'ont pas déterminé de cycles précis, mais ont souligné l'importance d'organiser des visites sur le terrain, afin de garantir une expérience réflexive de confrontation avec la réalité ; cela peut aller d'une immersion au sein de services sociaux dans les territoires jusqu'à un voyage à l'international, afin de décentrer le regard hexagonal sur nos politiques et nos pratiques. Une accréditation Erasmus+ pourrait par exemple faciliter l'itinérance en Europe.

Afin d'attirer certains publics très sollicités (ex : journalistes), les participants ont songé à la possibilité d'une organisation « modulaire » du cycle qui n'oblige pas à être présent à toutes les interventions, avec une vigilance concernant la cohésion du groupe.

Pour déployer un bon format pédagogique, il est bien entendu nécessaire d'étudier précisément le modèle économique de ce type de cycle, en déterminant la part prise en charge par l'Etat et le paiement par les auditeurs et leurs employeurs. Il a été convenu également de souscrire, à terme, à la certification QUALIOPI.

Une session tournée vers les grandes mutations du travail social et utile au centre de ressources de l'INTS

La session nationale devrait rentrer dans les priorités de développement de l'INTS, en réinvestissant les grands enjeux portés par le livre blanc. Outre la valorisation du travail social et des politiques sociales, auprès d'un réseau d'influence, la session annuelle pourrait contribuer, par ses travaux, à alimenter la fonction « centre de ressources » de l'INTS. Les auditeurs pourraient être chargés de produire des formats variés de diffusion des connaissances utiles sur le travail social et ses thématiques, venant alimenter le centre de ressources. Les participants imaginent le rapport final vivant et réutilisable. S'agissant de sa valorisation, en lien avec le centre de ressources, l'INTS pourrait organiser des événements dédiés et diffuser une communication comportant des portraits vidéos courts des personnes auditionnées.

Synthèse de la première table-ronde : Faire connaître et valoriser les métiers du social

Animée par Anaïs BREAUD, préfiguratrice de l'INTS, avec :

- **Emmanuelle BARRE**, Directrice Générale Adjointe Solidarités au Département du Val de Marne
- **Samir ELHAMDI**, représentant des personnes accompagnées au Comité local du travail social et du développement social du Grand Est
- **Jean-Luc GLEYZE**, Président du conseil départemental de Gironde, Vice-Président du HCTS
- **Nathalie LATOUR**, Directrice Générale de la FAS



© Crédits photos : Ministères sociaux / DICOM / Cedric Bufkens / SIPA

Améliorer l'attractivité vers les métiers du social : comment le centre de ressources et la session nationale peuvent y participer ?

Comme le souligne **Samir Elhamdi**, il est primordial que l'INTS donne un nouveau souffle à la perception des métiers du travail social. Cette perception passera par une revalorisation des professions, mais aussi des personnes accompagnées, avec la mise en avant des expériences positives et des réussites du travail social.

Jean-Luc Gleyze n'imagine pas l'INTS comme un « énième comité Théodule supplémentaire », qui favoriserait un entre soi stérile. L'INTS doit « chercher le sens des métiers du lien ». Il est nécessaire de valoriser les solidarités en travaillant « d'ici d'en bas », au plus proche du terrain. Jean-Luc Gleyze rappelle les revendications portées par les professionnels : la prime Ségur, les taux d'encadrement, les formations et les parcours professionnels, la débureaucratiation, la capacité à dégager des espaces et du temps pour libérer les marges de manœuvre du travail social, autant de sujets que l'INTS pourrait traiter avec les parties prenantes.

Bien que l'approche individualisée du travail social soit privilégiée, l'enjeu est de mettre l'accent sur les approches collectives et participatives. C'est ce que défend **Nathalie Latour**, car il s'agirait, poursuit-elle, de favoriser une dynamique de réflexion transversale et décroisée afin de faire avancer les nombreux sujets qui pèsent sur le secteur. Ces espaces plus collectifs de discussion et de réflexivité doivent être ouverts aux professionnels et aux personnes concernées : la prise en compte de leur parole est

nécessaire pour apporter une « vision holistique traitant la globalité des problématiques que ces personnes rencontrent » (Samir Elhamdi).

Nathalie Latour décrit l'enjeu du secteur social autour d'une problématique de « pouvoir d'agir ». A travers les journées du travail social organisées par la FAS, qui ont regroupé 1200 participants à Nancy, elle témoigne l'intérêt du collectif pour traiter les politiques sociales. Nathalie Latour identifie 3 sujets-clés qui ont été discutés pendant ces journées : la question du sens (le besoin d'un récit collectif construit sur des valeurs et des principes en phase avec la réalité du quotidien), la perte d'incarnation des professionnels comme des personnes accompagnées et la nécessité de sortir de l'invisibilisation pour faire connaître le champ de l'intervention sociale, en le décloisonnant. Elle constate le grand nombre d'attentes autour de l'INTS, et ajoute que celui-ci ne pourra répondre à toutes.

Emmanuelle Barré souligne également l'invisibilité du secteur social. Elle indique que pour les professionnels des départements, il est temps de « s'affranchir des pièges des dispositifs » qui font souffrir les pratiques. L'INTS peut déclencher l'occasion d'une mise en lumière des pratiques et des politiques publiques au niveau national comme territorial. L'objectif, selon elle, doit être de confronter les regards, de « capitaliser les multidynamiques de réflexion » et faire avancer les sujets. Elle insiste à nouveau sur l'ouverture nécessaire de ces espaces d'échanges aux professionnels de terrain. A ce titre, la session nationale peut servir à faire connaître le travail social et à l'ouvrir aux autres milieux. Elle suggère à l'INTS d'impulser ce type de synergie à l'échelle territoriale afin d'accompagner des dynamiques de valorisation et d'attractivité

Quelles seraient vos propositions, vos priorités, des pistes d'actions existantes à explorer pour l'INTS ? Quels exemples avez-vous en tête ?

Nathalie Latour souligne le caractère écosystémique de l'enjeu d'attractivité des métiers du social : les innovations existent, il faut les partager afin d'entraîner une vraie transformation. Elle pointe également la recherche comme un outil « passionnant et structurant », très demandé par les professionnels, au plus proche du terrain. L'INTS peut donner les moyens ainsi qu'une impulsion à ce volet recherche.

Samir Elhamdi imagine l'INTS comme initiateur d'une phase d'innovation qui inclut les nouvelles technologies dans le travail social (dans le cadre, par exemple, des recrutements ou des formations), tout en prenant en compte les spécificités de chaque territoire. Par ailleurs, il insiste sur la prise en considération des personnes concernées sur des sujets aussi cruciaux.

Emmanuelle Barré rappelle que le Livre blanc du travail social donne de nombreuses recommandations sur la manière d'appréhender le travail social. Elle mentionne également l'intelligence artificielle comme un sujet assez peu investi dans le secteur. Enfin, la question du management, de l'encadrement des travailleurs sociaux, du reporting, et les biais de genre sont des sujets à mettre en avant par l'INTS.

Jean-Luc Gleyze s'est exprimé sur la nécessité de partir du terrain et l'importance de prendre en compte la parole des personnes accompagnées dans les projets sociaux de territoire (il prend l'exemple du schéma de la protection de l'enfance en Gironde, réalisé avec 12 travailleurs sociaux et 100 jeunes concernés, pour définir la prise en charge la mieux adaptée). Aussi, il décrit la nécessité pour l'INTS de réunir les partenaires, notamment les Comités locaux du travail social et du développement social (CLTSDS), qui sont des réseaux produisant des ressources à capitaliser par l'institut. Il mentionne également la dimension essentielle de la transition écologique, elle-même soulignée dans le Livre blanc.

L'INTS pourrait ainsi établir « tout un écosystème favorable à sa création et à son action », autour d'une conception des politiques sociales qui va au-delà du versement des prestations, en privilégiant pour le travail social la dimension de l'accompagnement et sa qualité. Il est impératif de retrouver des marges d'action au-delà des normes afin de répondre aux besoins réels de la population. **Jean-Luc Gleyze** indique enfin la réflexion nécessaire sur les moyens de l'action publique en faveur de l'accompagnement social, prenant en compte l'écosystème associatif de l'économie sociale et solidaire.

Synthèse de la seconde table ronde : Soutenir la recherche sur les thématiques et les métiers du social

Animée par Anaïs BREAUD, préfiguratrice de l'INTS, avec :

- **Véronique BAYER**, Directrice générale de l'Institut de Recherche et de Formation à l'Action Sociale de l'Essonne-IRFASE
- **Céline HUSSON-ROCHCONGAR**, directrice de la Recherche de l'INSP
- **Robert LAFORE**, agrégé des facultés de droit, professeur émérite et directeur honoraire à Sciences Po Bordeaux, Président du conseil scientifique de l'UNIOPSS
- **Logan PALMISTE**, éducateur spécialisé, Directeur pôle Enfance famille de l'association Traits d'union, dans le département du Nord



© Crédits photos : Ministères sociaux / DICOM / Cedric Burkens / SIPA

En quoi la recherche est-elle un facteur d'attractivité pour les professionnels du secteur social ?

Selon **Logan Palmiste**, la recherche est très importante pour les professionnels du social, car elle permet de mobiliser une approche distanciée avec des clés de lecture des sciences sociales, qui aident non seulement à mieux comprendre les mutations de société et des politiques publiques, mais aussi à agir différemment. La recherche, en permettant un pas de côté et une prise de recul, est un vecteur de connaissance et de reconnaissance de l'identité des professionnels. Logan Palmiste décrit une recherche-action ayant fait participer des personnes concernées avec des professionnels du secteur social : elle a permis de mobiliser les différentes expertises dans une démarche scientifique et dans une visée de transformation des pratiques et d'attractivité des métiers. Il alerte, toutefois, sur les faibles moyens alloués à ces recherches : celles-ci ont besoin d'être soutenues financièrement et en ressources humaines afin de pouvoir opérer correctement dans les établissements qui portent ces projets.

Véronique Bayer qualifie la recherche d'«indispensable » au travail social, et ajoute que celui-ci est un terrain particulièrement stimulant pour la recherche académique, en donnant accès à des lieux

privilegiés d'observation des transformations de société et de mise en œuvre des politiques de solidarité. La valorisation des activités de recherche sur le travail social et l'intervention sociale permet de diffuser des connaissances et de nourrir les pratiques professionnelles. Elle est un outil incontournable de l'attractivité des métiers. L'articulation du travail social avec la production des connaissances doit donc être consolidée, afin de soutenir une émulation des recherches collaboratives entre les établissements de formation et l'université, la recherche et l'intervention sociale.

Robert Lafore explique que le travail social et l'action sociale se trouvent dans de grandes difficultés quand elles vivent des mutations. Durant les 50 dernières années, un retournement s'est produit dans la façon de penser les individus, le rapport aux institutions et la fonction des établissements sociaux et médico-sociaux. Le secteur social fait face aujourd'hui, selon Robert Lafore, à un problème culturel fondamental. Les mutations à l'œuvre ne peuvent plus être apprivoisées dans un maintien du fonctionnement antérieur des structures. En effet, l'objectif « inclusif » des politiques publiques implique un changement de modèle de l'action sociale et médico-sociale : il s'agit de dépasser le modèle sectoriel et vertical basé sur une mission réparatrice et une logique de compensation, au profit de réponses plus transversales, préventives et inclusives, c'est-à-dire inscrites dans le « droit commun » avant tout. L'approche inclusive propose un accompagnement des « parcours de vie » dans le « droit commun » et non plus cantonné dans des dispositifs ou des établissements spécialisés.

Robert Lafore explique que la démarche de recherche permet de « transformer l'activité professionnelle en un exercice d'élucidation des situations dans lesquelles on interfère ». La recherche augmente l'intelligibilité et la rationalité du travail social et améliorera l'attractivité des métiers si on essaie de l'introduire dans les structures avec un cadre praticable.

Comme en témoigne **Céline Husson-Rochcongar**, les administrations publiques ont aujourd'hui de plus en plus d'intérêts pour la recherche, car elle contribue à une meilleure compréhension des enjeux ciblés par les politiques publiques. Dans cette dynamique, elle rappelle le contrat doctoral co-financé par l'INSP et la DGCS dans le cadre de la préfiguration de l'INTS : il a permis le recrutement d'une jeune chercheuse sur le rôle du travail social dans la prise en compte croissante des enjeux de santé mentale. Dans l'appel conjoint à candidatures, les deux tiers d'entre elles venaient de professionnels du terrain qui souhaitaient s'engager dans la réalisation d'un doctorat : l'intérêt pour la recherche des travailleurs sociaux est donc bel et bien confirmé. Elle rappelle que ces métiers sont « nombreux, variés, riches et ont en commun d'intervenir sur le lien social, afin de le tisser et le retisser ». Elle qualifie les échanges entendus au cours de la journée de « rassurants », dans cette période actuelle où l'on regarde comment la recherche peut éclairer la décision publique, l'un des objectifs de formation des hauts fonctionnaires de demain de l'INSP.

Quelles propositions, quelle stratégie pour soutenir la recherche ?

Comme l'indique **Robert Lafore**, la recherche académique, auparavant réservée aux universités, n'avait que très peu d'usage social. Or elle se développe désormais par thématiques, ce qui facilite la prise en compte des problématiques de l'action publique. Il mentionne aussi le développement de financements pour des programmes de recherche-action. L'INTS se doit de repérer les évolutions qui vont dans ce sens et faciliter la rencontre entre la recherche et les professions. L'INTS devrait inciter les laboratoires universitaires à investir les sujets du travail social, en mettant en synergie et en visibilité les travaux déjà existants, en collaboration avec les EFTS. Il importe, en effet, de créer un espace de connexion pour que les laboratoires universitaires et les pôles recherche des EFTS sortent de leur bricolage et de leur isolement, afin de consolider l'ensemble.

Céline Husson-Rochcongar abonde dans ce sens : la sphère des métiers du social a besoin d'une stratégie de soutien de la recherche lisible de l'extérieur. Elle décrit la volonté des universitaires que leurs travaux soient davantage utilisés par les décideurs publics, alors que leurs productions sont parfois

inexploitables du fait de leurs manières d'être rédigés. De l'autre côté, le monde de la fonction publique est aussi en attente de données scientifiques issues de la recherche, mais ne sait où s'adresser pour les trouver. L'attente vis-à-vis de l'INTS est de faire le lien, de servir de « relais » entre administration publique et chercheurs, comme d'ailleurs le fait l'INSP sur diverses thématiques (transition écologique et sociale, transition numérique et transformation publique financière et managériale). Il est souhaitable d'inscrire le travail social, à la croisée de nombreuses disciplines, dans des axes de laboratoires.

Véronique Bayer, quant à elle, a souligné le besoin « d'institutionnaliser » la recherche dans les centres de formation, c'est-à-dire de créer les conditions humaines et matérielles adaptées à son développement, en partenariat avec différents acteurs et avec des moyens, pour témoigner des expérimentations sur le territoire qui méritent d'être mises en lumière.

Concrètement, l'INTS devrait commencer par soutenir le développement des connaissances sur le travail social dans une visée pluridisciplinaire et internationale et établir des passerelles pour visibiliser, valoriser et rendre plus accessibles les travaux de recherche. L'idée de médiation scientifique est revenue dans chaque propos : « vulgariser » les recherches auprès de l'administration et des professionnels comme auprès du grand public est nécessaire pour dynamiser les dispositifs et améliorer l'attractivité des métiers du social.